

C E T R I

ETUDE 2018
décembre

Centre tricontinental

HAÏTI : AGROBUSINESS ET POLITIQUES PUBLIQUES

Frédéric Thomas

Mais qu'entend-t-on exactement par « agrobusiness » ou « agri-business » ? Quelle réalité recouvre ce terme en Haïti ? Quels en sont les contours et les enjeux ? Surtout, de quelle stratégie de développement, en général, et de quelle politique publique agraire, en particulier, l'agrobusiness est-il le nom ? Et quelles seraient les alternatives ? C'est à ces questions que cette étude entend apporter une première réponse, fût-elle partielle.

« *Financer l'agri-business en Haïti* » ; tel était le titre du forum qui s'est tenu, dans le cadre du huitième sommet de la finance organisé par le Group croissance, à Port-au-Prince début avril 2018¹. Il avait été précédé, quelques mois plus tôt (le 7 décembre 2017), d'un autre forum, celui de la Chambre de commerce haïtiano-américaine (AMCHAM) : « *Moderniser l'agro-industrie, la clé du développement agricole durable* ». Autant de démonstrations d'une actualité de l'agrobusiness en Haïti.

Mais qu'entend-t-on exactement par « agrobusiness » ou « agri-business » ? Quelle réalité recouvre ce terme en Haïti ? Quels en sont les contours et les enjeux ? Surtout, de quelle stratégie de développement, en général, et de quelle politique publique agraire, en particulier, l'agrobusiness est-il le nom ? Et quelles seraient les alternatives ? C'est à ces questions que cette étude entend apporter une première réponse, fût-elle partielle.

1. L'agrobusiness

Définition et situation

L'agrobusiness – « agribusiness », en anglais, tel qu'il est souvent employé en Haïti – fait l'objet de définitions variées, voire contradictoires, qui, loin d'être neutres, participent d'une vision de l'agriculture et du monde. *L'Encyclopaedia Britannica* le définit comme une « *agriculture opérée par le secteur des affaires [business] ou une agriculture commerciale* ». Mais c'est justement la délimitation de ce « commerce », de ces « affaires », et, en-deçà, la nature de ses relations avec la propriété et le travail, qui font débat.

On le confond parfois aussi avec l'industrie agroalimentaire (aussi nommée agro-industrie) ; soit les activités post-récolte liées à la transformation, à la conservation, à la préparation et à la commercialisation des produits de l'agriculture, des forêts et de la pêche, entraînant une valeur ajoutée. L'ambiguïté et les enjeux d'une telle définition tiennent au fait de mettre sur le même plan une laiterie de petits paysans, une coopérative de producteurs de moringa, d'un côté, et Nestlé ou Danone, de

¹ Therno N. A. Sénélus, « La AmCham entend promouvoir l'agro-industrie », *Le National*, 7 décembre 2017, <http://www.lenational.org/amcham-entend-promouvoir-lagro-industrie/> (La AmCham avait déjà tenu un forum autour de l'agrobusiness deux ans auparavant) ; Martine Isaac, « Grande première à la 8e édition du sommet de la finance », *Le Nouvelliste*, 9 avril 2018, <https://lenouvelliste.com/article/185796/grande-premiere-a-la-8e-edition-du-sommet-de-la-finance>.

l'autre, sous prétexte que tous apportent de la plus-value et font de la transformation. En réalité, l'agro-industrie est traversée par le même clivage que celui qui définit l'agrobusiness ; selon qu'on les présente comme en continuité ou en rupture avec l'agriculture familiale ou paysanne.

Le rapport de 2013 de la Banque mondiale, *Growing Africa. Unlocking the Potential of Agribusiness*, faisait de la connexion entre la production agricole et l'agrobusiness la clé de la croissance et de la réduction de la pauvreté en Afrique. Le clivage se situerait en fait entre l'autoconsommation et l'agriculture pour le marché. Mais c'est une vision faussée : 60% de la production des petits agriculteurs en Haïti est commercialisée sur le marché local². Il convient plutôt de distinguer économie de marché et économie avec marché ; marché local et marché international.

A l'inverse, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) affirme que « *l'agro-business ne se confond pas avec le type d'agriculture familiale orientée vers le marché. Celui-ci, bien que produisant essentiellement pour le marché, représente des exploitations dont la main-d'œuvre est essentiellement familiale et l'utilisation de capitaux reste modeste* »³.

De même, en 2007, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OCDE définissait l'agrobusiness « *à côté de l'agriculture familiale* ». L'agrobusiness « *fait référence aux exploitations de grande taille orientées vers la commercialisation, utilisant d'importants capitaux et entretenant des liens étroits avec les chaînes d'approvisionnement en intrants, de transformation et des circuits de commercialisation* »⁴. Nous pouvons nous baser sur ces critères.

En ce qui concerne la *taille* et les *investissements* de l'exploitation agricole, il est difficile de fixer un minimum valable partout dans le monde. Si les grandes monocultures de soja au Brésil constituent un exemple emblématique de l'agrobusiness, celui-ci ne s'y réduit pas. D'autant plus que se généralise le modèle du *contract farming*, qui dispense les entreprises de posséder, en leur propre nom, de vastes étendues de terres.

Le seuil de la Land Matrix peut cependant constituer un point de référence quant à la taille⁵. Elle considère ainsi comme une acquisition foncière à grande échelle tous les projets supérieurs à 200 hectares ; référence à nuancer et à revoir en fonction d'autres critères propres à chaque situation. Ainsi, en 2015, Wilson Laleau, ministre de l'Économie et des Finances (MEF) en Haïti, évoquait un programme d'appui à l'agrobusiness, qui avait fixé la taille standard des bénéficiaires dudit programme à dix hectares⁶. *L'orientation* vers la commercialisation vise le plus souvent, principalement, voire uniquement, le marché international (l'exportation).

Enfin, *l'intégration* au sein de chaînes de valeurs, fréquemment mondialisées, marque le rapport particulier de l'agrobusiness à la production – monoculture et « commoditisation » (conformation de ressources naturelles en *commodities* sur le marché) –, à la terre – simple moyen de production –, et à la main-d'œuvre. Or, ce triple rapport se caractérise par l'intensification et la concentration de l'exploitation, de la production et des investissements, qui affectent directement l'ethos, l'identité socioculturelle et les pratiques de la paysannerie ; une paysannerie que l'agrobusiness cherche à subordonner, déposséder, voire même « *dépaysier* »⁷.

Le professeur brésilien, Bernardo Mançano Fernandes, et le chercheur belge, Laurent Delcourt, tous deux spécialistes de l'accaparement des terres, ont analysé l'agrobusiness comme une phase ou un secteur particulier du néolibéralisme. Le second le définit comme « *l'ensemble des acteurs dominants opérant dans un système alimentaire mondialisé ; système lui-même de plus en plus financiarisé*,

² MARNDR, Programme Triennal de Relance Agricole 2013-2016, mars 2013.

³ OCDE, Économie familiale et innovation agricole en Afrique de l'Ouest : vers de nouveaux partenariats, Initiative du Secrétariat du club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2005.

⁴ FAO, OCDE, Les ruralités en mouvement en Afrique de l'Ouest, Département du développement durable. Division du développement rural, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, <http://www.oecd.org/dataoecd/22/10/38410228.pdf>.

⁵ <https://landmatrix.org/en/>.

⁶ Alix Laroche, « 1,2 milliard de gourdes pour le programme 'agribusiness' cette année », 27 octobre 2015, Haïti Press Network, <http://hpnhaïti.com/site/index.php/economie/17184-haiti-economie-1-2-milliard-de-gourdes-pour-le-programme-qagribusinessq-cette-annee>.

⁷ Frédéric Thomas, Haïti : Un modèle de développement anti-paysan, CETRI, 2014, <https://www.cetri.be/Haiti-un-modele-de-developpement>. Par paysan et paysanne, nous entendons, selon la définition du projet de la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales : « Un paysan est un homme ou une femme de la terre, qui entretient un lien direct et particulier avec la terre et la nature à travers la production de denrées alimentaires ou autres produits agricoles. Les paysans cultivent la terre eux-mêmes, principalement dans le cadre d'exploitations familiales ou d'autres formes d'exploitation à petite échelle ». Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, 20 juin 2013.

centralisé et concentré »⁸.

Tendances actuelles de l'agrobusiness

L'agrobusiness hypothèque l'avenir de centaines de millions de personnes qui dépendent de l'agriculture (plus de 50% de la population dans les pays en développement, davantage encore dans les pays les plus pauvres) et fait perdre aux populations la maîtrise de leur(s) système(s) alimentaire(s), tout en se présentant comme la solution ultime au problème de la faim et du sous-développement. Mais la faim dans le monde est bien moins liée à un manque de disponibilité alimentaire qu'à un problème de répartition et d'inégal accès à la nourriture. Or, l'agrobusiness n'a fait que maintenir, sinon renforcer, les inégalités d'accès à la nourriture et à la terre, créant en retour peu d'emplois (qui plus est, des emplois saisonniers, précaires ou sous-payés).

Modèle non durable et intensif en capital, marginalisant les agriculteurs ayant perdu le contrôle sur le processus de production, l'agrobusiness propage des monocultures standardisées, qui réduisent la biodiversité et la diversification productive, et accentuent l'accaparement des terres. Celle-ci prend aussi une forme moins directe et moins visible – le *contract farming* –, promue entre autre par la Banque mondiale. Il s'agit d'accords contractualisés entre acteurs de l'agrobusiness et petits producteurs ; ces derniers louant leurs terres et leur force de travail au profit des premiers. L'agrobusiness est en outre l'une des principales causes de la déforestation et de la déstructuration du tissu social et culturel du monde rural. Son expansion mène tout droit à une impasse.

2. Haïti et l'agrobusiness

La libéralisation du marché

Haïti a subi, au tournant des années 1980, une série de réformes néolibérales et de plans d'ajustement structurel, qui ont déstructuré son économie, ouvert le marché et profondément affecté la vie et l'alimentation de la population. Les tarifs douaniers ont été abaissés, à des taux largement inférieurs à ceux consentis par les autres pays de la région, entraînant une explosion des importations et un changement dans les habitudes alimentaires.

Ainsi, les importations alimentaires (elles représentent près de 30% des importations totales) ont été multipliées par trois depuis 1995, et comptent pour plus d'un milliard de dollars annuellement, fournissant plus de 50% de l'alimentation disponible⁹. Aujourd'hui, Haïti importe dix-sept à vingt fois plus de produits agricoles et dérivés qu'elle n'en exporte.

Les gouvernements successifs, orientés, voire téléguidés, par les bailleurs internationaux, ont fait le pari des « *avantages comparatifs* » d'Haïti, à savoir sa réserve de main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et bon marché, et sa proximité avec le marché nord-américain, par ailleurs le plus grand producteur agricole mondial. Ce modèle économique extraverti, basé sur l'agro-exportation et l'importation de produits alimentaires transformés, entendait traduire une division internationale du travail « rationnelle ». Ainsi, un tiers de ce que Haïti importe des États-Unis, son principal partenaire commercial, est de l'alimentation, alors que plus de 94% de ce que Haïti exporte vers son voisin est composé de textiles issus des usines d'assemblage, en fonction des facilités commerciales offertes par la loi HOPE¹⁰.

Les conséquences de ces choix ont été dramatiques. Très peu d'emplois ont été créés, le marché s'est considérablement concentré entre quelques mains, et le pays s'est enfoncé dans une spirale de dépendance, d'insécurité alimentaire et de déséquilibre de la balance commerciale. Classé 163^e sur 188 selon l'Indice de développement humain (IDH), Haïti est le pays le plus pauvre d'Amérique latine –

⁸ L'appât du grain 2. Interview de Laurent Delcourt, <https://www.youtube.com/watch?v=w9Nd8gnl5C8>.

⁹ Action Contre la Faim (ACF) Haïti, Mouvement Paysan Papaye (MPP), Qui nourrit les Haïtiens ?, 2017.

¹⁰ La Loi HOPE (Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement Act, ou loi sur les opportunités hémisphériques d'Haïti par l'encouragement au partenariat) a été adoptée par les États-Unis en 2006 pour stimuler les exportations et les investissements dans le secteur de l'habillement grâce à un accès au marché américain en franchise de droits. ACF, MPP, Ibidem ; <https://ustr.gov/countries-regions/americas/haiti>.

près de 59% de la population vivent sous le seuil de pauvreté – et surtout l'un des plus inégalitaires au monde : les 1% les plus riches détiennent le même niveau de richesse que 45% de la population la plus pauvre¹¹. La population est jeune, 41% ont moins de 18 ans, et est largement employée dans le secteur agricole (47%) et dans le secteur informel (45%)¹².

L'accès aux services sociaux est problématique et a largement été sous-traité aux acteurs privés, nationaux et internationaux. En raison de sa situation géographique, de sa faible couverture forestière¹³, le pays est particulièrement sujet aux catastrophes naturelles, dont la répétition et l'intensité augmentent. Malheureusement, Haïti n'est pas seulement exposé, il est aussi particulièrement vulnérable¹⁴.

Le « Pays en-dehors »

Le modèle de développement mis en œuvre, ancré dans l'histoire du pays et les intérêts de sa classe dominante, affecte triplement l'économie paysanne¹⁵. En accaparant les terres pour la mise en place de zones franches économiques (industrie de la confection, mines, tourisme, monocultures d'exportation) tout d'abord, en invalidant le marché local, qui est au centre de l'agriculture paysanne, ensuite, en poussant les paysans à quitter leurs terres et à se reconvertir en main-d'œuvre de ces zones franches, enfin.

L'agriculture a perdu du terrain en termes démographique – 40% de la population vit actuellement dans le monde rural ; 75% il y a 40 ans –, économique – la part du secteur agricole est passée de 1998 à 2016 de 31 à 20% du PIB –, et politique – la part du budget consacrée à l'agriculture est minime et, si, en terme nominal, elle a augmenté dans le budget 2017-2018, c'est, semble-t-il, uniquement pour appuyer l'agrobusiness. Loin d'être le résultat de la fatalité, cette diminution est la conséquence de choix stratégiques.

L'anthropologue haïtien, Gérard Barthélémy, a synthétisé dans une belle formule les conditions de vie des paysans haïtiens : « *Le pays en-dehors* ». Le monde rural est confronté à une série de crises et de chocs. La pauvreté y est plus importante que dans les zones urbaines, et l'accès aux services publics plus précaire encore. La situation des femmes est particulièrement problématique, du fait de leurs plus faibles ressources et accès à la terre, au crédit et aux moyens de production, en général¹⁶.

Il y a environ un million d'exploitations agricoles en Haïti. Dans leur grande majorité, il s'agit de paysans, vivant d'une agriculture familiale, disposant d'exploitation de très petite taille ; moins de 1,3 hectare pour les quatre cinquièmes, et 1,5 hectare en moyenne. « *L'élevage en petites exploitations familiales représente plus de 90% de la production nationale. La production agricole est destinée pour plus de 40% à l'autoconsommation, et les 60% restants sont orientés vers le marché local essentiellement* »¹⁷.

Les paysans et paysannes sont confrontés tout à la fois à l'insécurité foncière et à l'insécurité alimentaire (1,32 million de Haïtiens sont en situation d'insécurité alimentaire sévère). Les dépenses alimentaires représentent, en effet, 56% des dépenses totales des ménages (73% pour les plus pauvres). Parmi les postes de dépenses alimentaires, celui du riz, est le plus important (21%), alors même que sa consommation nationale est couverte à 80% par les importations. D'où la vulnérabilité de la population à la hausse des prix sur les marchés internationaux¹⁸.

La situation de la paysannerie, de même que celle de l'environnement (du fait notamment du

¹¹ PNUD, Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement. Haïti : un nouveau regard, 2014. L'indice de Gini était à 0,60% en 2012. Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme.

¹² PNUD, Produits typiques. Les potentialités économiques d'Haïti, 2014.

¹³ Lire Alex Bellande, Haïti déforestée, paysages remodelés, Montréal, CIDHICA, 2015. Dans ce livre, Bellande fait l'historique de 200 ans d'exportation du bois, comme matière première pour les industries américaines et européennes.

¹⁴ Haïti est classé 4^e pays le plus vulnérable dans le World Risk report 2017.

¹⁵ Bernard Éthéart, Tribunal Populaire pour jije okipasyon / dominasyon an Dosye fonsye, note 6 mars 2018, PAPDA, Budget national et secteur agricole : quelle cohérence dans les politiques publiques ?, 2013.

¹⁶ Par ailleurs, en milieu rural, près d'une femme sur deux est atteinte d'anémie (contre un homme sur quatre), et plus d'un quart des femmes de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans.

¹⁷ MARNDR, Plan national d'investissement agricole, 2010 ; Politique de développement 2010-2025, mars 2011 ; Programme Triennal de Relance Agricole 2013-2016, mars 2013.

¹⁸ Coordination nationale de sécurité alimentaire (CNSA), Enquête nationale de sécurité alimentaire (ENSA), 2011,

www.cnsa509.org/category/publications/enquete-etudes/

déboisement et de l'érosion des terres) n'ont cessé de se dégrader. A l'exiguïté des surfaces cultivées et à la libéralisation du marché, s'ajoutent le manque d'accès aux intrants et au crédit – « *le crédit pour l'agriculture correspond à moins de 1% du crédit total du secteur bancaire* »¹⁹ –, l'insuffisance de structures adéquates de stockage, de conditionnement et de transformation, le manque d'accès routiers...

Il en résulte une baisse de productivité (le rendement moyen agricole compte parmi les plus bas de la région), de fortes variations de prix au cours de l'année, et des « *pertes post récoltes pouvant atteindre les 35%, voire plus selon les cultures* »²⁰. En conséquence, l'agriculture attire très peu les jeunes : « *les jeunes de moins de 30 ans ne représentent que 11,3 % des exploitants agricoles, alors que parallèlement nous retrouvons 19,6% des exploitants agricoles dont l'âge est au-dessus de 60 ans* »²¹.

L'agrobusiness en Haïti

L'agrobusiness hante le présent et les projets de l'État haïtien. L'occupation nord-américaine (1915-1934) fut un moment d'émergence et d'intensification de grands projets agricoles destinés à l'exportation (la Plantation Dauphin, la Société haïtiano-américaine de développement agricole (SHADA), la Standard fruit, etc.). Cette phase fait la jonction entre les grandes plantations coloniales et les nouveaux projets d'agrobusiness du vingt-et-unième siècle, et se caractérise tout le long par l'accaparement des terres.

Notons d'ailleurs, qu'un des arguments du *Centre de facilitation des investissements* (CFI) pour « vendre » Haïti aux investisseurs est d'affirmer que 10 000 hectares de terres productives sont disponibles²². Selon le sociologue et ancien directeur de l'Institut national de la réforme agraire (INARA), Bernard Éthéart, plus que l'insécurité, c'est l'injuste répartition de la terre, qui caractérise la structure foncière du pays. Or, l'agrobusiness participe et nourrit l'augmentation de la valeur des terres, attisant les convoitises²³.

Si cela ne fait que quelques années que le terme « agrobusiness » ou « agribusiness », est utilisé dans les documents officiels (le *Programme triennal d'investissement (2013-2016)* parlait plutôt d'agro-industrie et d'agroalimentaire), sa logique était déjà à l'œuvre, et elle est reprise dans le nouveau plan d'investissement (2017-2019), évoquant la nécessité d'investir « *dans les filières à haute productivité* », d'augmenter les superficies cultivées et de développer l'agro-exportation²⁴.

3. Politiques publiques

« *Aujourd'hui, affirme 'Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti', l'agriculture familiale paysanne subit les contrecoups des mauvais choix politiques des dirigeants haïtiens. Historiquement, au lieu de soutenir l'agriculture nationale, l'Etat haïtien a préféré entreprendre diverses expériences d'agrobusiness* »²⁵. Ces choix et expériences sont le fruit tout à la fois de politiques explicites, d'un *laissez-faire* et de logiques implicites, qui rendent malaisée l'appréhension de la stratégie du gouvernement.

Projets, absence de politiques et choix implicites

Nombreux sont les Haïtiens et Haïtiennes à regretter amèrement l'absence ou le manque de politiques publiques. « *Des documents, oui, on en a ; des politiques, non. Et des documents qui disent tout et leur*

¹⁹ Bebczuk, R. y A. Filippo. Bank Credit Allocation by Sector: Causes and Effects on Economic Growth in Haiti (mimeografiado), 2016.

²⁰ MARNDR, Plan national d'investissement agricole, mai 2010.

²¹ PAPDA, Budget national et secteur agricole : quelle cohérence dans les politiques publiques ?, septembre 2013.

²² Centre for Facilitation of Investments (CFI), Invest in haiti's agribusiness sector.

²³ Bernard Éthéart, La problématique foncière en Haïti, Montréal, éditions du CIDIHCA, 2014. Bernard Éthéart, Dossier foncier pour le Tribunal Populaire, note 31 mai 2018.

²⁴ Équipe pays des Nations Unies en Haïti, Cadre de développement durable 2017-2021, 30 juin 2017.

²⁵ Déclaration. Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti, 11 octobre 2017.

contraire en même temps » affirme ainsi Ricot Jean-Pierre, de la PAPDA²⁶. Comme si, plus il y avait de documents, moins il y avait de politiques. Particulièrement dans le secteur agricole.

« Depuis 2010, l'agriculture est au centre d'au moins huit cadres politiques (qu'il s'agisse de politiques, de stratégies, de propositions de loi ou de plans d'investissement), qui pour certains ont des périodes de mise en œuvre qui se chevauchent. Cette multiplication de cadres de référence ne permet pas de rationaliser les interventions dans le secteur. Certains restent par ailleurs lettre morte, non adoptés en Conseil des ministres ou par le parlement, ou manquant de plans d'action et de ressources financières »²⁷.

A la mise en œuvre d'une politique publique agraire se substituent, au mieux, « une logique de projets, souvent de court terme et non coordonnés »²⁸, au pire, un simple spectacle. Ainsi, selon le responsable de l'Institut de technologie et d'animation (ITECA), le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) « s'est transformé, en boîte à projets, sans de politiques du ministère en tant que tel. Il y a une mosaïque de projets, mais sans orientation, sans fil conducteur... »²⁹. Phénomène accentué par la logique des partenaires financiers, promouvant des « structures parallèles », utilisant des consultants avec des salaires plus élevés que les fonctionnaires du ministère. La BID finance actuellement quelques 402 fonctionnaires et consultants, dont 171 personnes au sein du MARNDR (soit plus de 10% du personnel)³⁰.

Régulièrement, le gouvernement et/ou les médias annoncent des investissements importants (et, avec ceux-ci, des emplois) dans l'agriculture ; investissements qui ne se matérialisent presque jamais ou de façon bien plus modeste que ce qui avait été annoncé. Qu'importe. L'objectif semble être de construire, à coups d'« effets d'annonce » un environnement mental favorable aux affaires, en montrant que le pays attire les investisseurs, et faire ainsi la démonstration que « *Haïti is open for business* ».

La « *Caravane du changement* » de l'actuel président, Jovenel Moïse, et Agritrans entretiennent la confusion entre « effets d'annonce », logique de projets, intérêts privés et politiques économiques, participant ainsi du contournement ou de la captation de l'État, et de la désinstitutionnalisation de l'action publique. Ils font aussi la démonstration que ce qui manque, c'est moins les moyens que la volonté politique. Les plans et stratégies du gouvernement ne cherchent pas à forger des politiques, mais à capter des fonds. Ils sont donc moins dirigés vers les Haïtiennes et Haïtiens que vers les bailleurs. Et c'est à ceux-ci qu'ils cherchent à rendre compte, c'est de ceux-ci dont ils entendent tirer une légitimité ; une légitimité basée sur la bonne gouvernance, plutôt que sur la souveraineté populaire.

La multiplication des plans stratégiques, le manque de politiques publiques et les contradictions entre les priorités affichées et les mesures appliquées ne doivent cependant pas faire écran à des choix implicites, qui sont surdéterminants. Une agriculture moderne et agro-écologique, compétitive sur le marché international et soucieuse de l'environnement ; telle est la vision de la « *Politique de développement 2010-2025* » du MARNDR. En niant les antagonismes et les inégalités entre acteurs, en pariant sur des objectifs incompatibles, en ne différenciant pas les écosystèmes (l'agriculture des plaines ne couvre que 20% de la surface totale du pays ; l'agriculture des mornes, 80%), on évite de faire des choix, de marquer des priorités. Du moins explicitement. Car implicitement, cela revient à consolider encore et toujours le modèle de développement en vigueur.

Gouvernement actuel

Dans le budget 2017-2018, le gouvernement de Jovenel Moïse présente le secteur agricole et l'industrie agro-alimentaire comme des « *locomotives de la croissance pendant les cinq prochaines années* »³¹. Le budget 2017-2018 du MARNDR est en augmentation pour atteindre un peu plus de dix milliards de

²⁶ Entretien, 8 mai 2018.

²⁷ Action Contre la Faim Haïti (ACF), Mouvement Paysan Papaye (MPP), Qui nourrit les Haïtiens ?, 2017.

²⁸ BID, CIRAD, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement, 2016.

²⁹ Entretien, 12 mai 2018.

³⁰ Oficina de Evaluación y Supervisión, OVE, BID Anexo V. Nota sectorial: Agricultura. Evaluación del programa de país: HAITI 2011-2015, juin 2016, <http://dbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=40273629>.

³¹ Gouvernement d'Haïti, Documents annexes au budget 2017-2018. Exposé des motifs du budget 2017-2018, http://www.haitilibre.com/docs/17_18_documents_annexes_projet_de_loi_de_finances.pdf.

gourdes, soit autour de 7% du budget public. Mais cette augmentation est « corrigée » par l'inflation et la dévaluation de la gourde, et n'offre aucune transparence quant aux choix politiques et à l'usage de ces fonds³².

La feuille de route du gouvernement actuel présente conjointement l'agriculture et l'agro-business comme l'un des « *paris de la croissance* », affirmant que « *l'agriculture constituera le secteur d'investissement prioritaire de mon gouvernement* ». Elle annonce par ailleurs toute une série de mesures, dont l'élargissement de l'accès au crédit « *en vue de renforcer l'agro-business et de promouvoir la création d'entreprises agricoles dans tous les départements du pays* », et l'établissement « *en partenariat avec le secteur privé, des zones d'agro-exportation (ZAE)* »³³.

La feuille de route spécifique au MARNDR rappelle l'objectif du gouvernement de Jovenel Moïse : « *conduire les réformes nécessaires pour moderniser l'agriculture haïtienne à tous les niveaux* ». Et pour cela, elle cible plus généralement les filières agricoles tournées vers l'exportation. C'est dans cette optique, qu'outre le « *développement des zones d'agro-exportation* », il est demandé au ministère de « *négoier et obtenir des accords internationaux favorables aux exportateurs des produits agricoles et agroalimentaires nationaux* »³⁴. Enfin, la feuille de route appelle à « *étendre le programme agro-business lancé sous l'administration Martelly* ».

Financement externe du secteur agricole en Haïti (2010-2015, en dollars)³⁵

BID (cofinancements inclus)	176.500.000
USAID	88.000.000
Banque mondiale	80.000.000
Union européenne	50.107.817
PetroCaribe	45.000.000
Autres sources bilatérales (Canada, France, Suisse)	64.555.509
Autres sources multilatérales (IFAD, FAO)	37.807.795
TOTAL	541.971.121

³² « Le gouvernement Moïse-Faïfontant n'est pas clair sur quelle agriculture il veut appuyer », Pour une politique publique agricole pertinente en Haïti, 11 octobre 2017.

³³ Dr Jack Guy Lafontant, Déclaration de politique générale, <http://www.sgcm.gouv.ht/wp-content/uploads/2017/03/Politique-g%C3%A9n%C3%A9rale-du-Gouvernement-1.pdf>.

³⁴ Jack Guy Lafontant, Premier Ministre, Feuille de route au MARNDR, 29 mars 2017, <http://www.sgcm.gouv.ht/wp-content/uploads/2017/03/11-Feuille-de-route-du-Ministre-de-l%E2%80%99Agriculture-des-Ressources-Naturelles-et-de-Developpement-Rural.pdf>.

³⁵ Oficina de Evaluación y Supervisión, OVE, BID Anexo V. Nota sectorial: Agricultura. Evaluación del programa de país: HAITI 2011-2015, juin 2016, <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=40273629>.

Canaux institutionnels pour la promotion de l'agrobusiness

Trois canaux institutionnels sont en charge d'attirer les investissements et de faciliter l'implantation puis le développement de l'agrobusiness : au sein du MARNDR, le *Programme de soutien aux chaînes de production (Ancres)* et l'*Unité de promotion des investissements privés dans le secteur agricole (UPIISA)*, et le secteur agricole du *Centre de facilitation des investissements (CFI)*. Ces trois institutions sont censées collaborer et se baser sur une liste commune de filières (essentiellement pour l'exportation) jugées prioritaires : cacao, café, mangues, huiles essentielles, sisal et bananes.

C'est une commission interministérielle, où sont représentés l'UPIISA et le CFI, qui décide de l'approbation ou non d'un projet. Le seul avantage qu'offre cette commission est une exonération de taxes pour une période pouvant aller de un à douze ans (« *dernier avantage* », quand on n'a rien d'autre à offrir, selon les propres fonctionnaires du CFI et de l'UPIISA).

Lancée en novembre 2013, l'UPIISA a pour mission d'accompagner techniquement les projets agricoles et d'offrir aux agriculteurs un guichet unique. Au départ, elle visait surtout les grandes entreprises étrangères. Mais, au vu de la faible effectivité, l'UPIISA s'est réorientée et, dans les faits, ne reçoit que des investisseurs haïtiens (sans montant minimum). D'après le ministre de l'époque, Fresner Dorcin, en juillet 2015, trente-deux projets auraient été validés, pour un investissement total de plus 600 millions de dollars³⁶.

Financé à hauteur de 17 millions de dollars par la BID, l'objectif du *Programme de soutien aux chaînes de production (Ancres)* est « *de catalyser les investissements dans les filières porteuses du secteur agro-industriel* »³⁷. A l'heure de clôturer son programme (d'une durée de quatre ans (2015-2018)), il a reçu sept projets – pour présenter un projet, il faut un budget minimum de 2 millions de dollars –, dont ceux de Sisalco (sisal), Sodepol et Huphase (huile de palme), REBO (café), SHAISA (sauce tomate), Agri-succès Dole (bananes). Sisalco est le seul projet mis en œuvre à l'heure actuelle. En cause notamment le délai trop court (quatre ans) du programme. Ce problème est reconnu, mais la défiance de la BID envers l'État haïtien empêche que celle-ci ne s'engage sur le long terme avec le ministère de l'Agriculture.

Projets présentés

Il n'est guère aisé de s'y retrouver entre les listes de projets de l'UPIISA et du CFI, qui ne recouvrent pas les mêmes périodes, où des entreprises apparaissent avec des montants différents, et où ce qui relève du budget présenté et des investissements reçus n'est jamais clair... Quoiqu'il en soit, selon la liste fournie par le CFI, entre 2013 et aujourd'hui, trente-cinq projets ont été approuvés par la commission interministérielle. La liste UPIISA de mai 2018 présente, elle, un tableau avec quarante entreprises. En recoupant ces deux listes, on compte une cinquantaine de projets. On notera la concentration financière (quatre projets concentrent plus de la moitié du budget), de culture (production de bananes, principalement dans le Nord-Est) et géographique : l'Ouest et la zone Nord-Nord-Est.

³⁶ Haïti Libre, « Haïti - Agriculture : Promotion des Investissements privés dans le secteur agricole », 29 juillet 2015, Haïti Libre, <http://www.haitilibre.com/article-14666-haiti-agriculture-promotion-des-investissements-privés-dans-le-secteur-agricole.html>. Voir aussi tableau plus loin.

³⁷ Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural (MARNDR), Programme de soutien aux chaînes de production (Ancres). Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) – SISALCO, novembre 2016, http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/pges_version_valide-2.pdf.

Liste des entreprises, dont le budget est égal ou supérieur à neuf millions de dollars (UPISA, CFI, MARNDR, mai 2018)

Nom de l'Entreprise	Zones d'Intervention	Titre du projet	Budget (millions de dollars)	Situation actuelle & année où le projet a été introduit
HAITI BEST ORGANIC	Nord-Est	Culture sous serres	68	Non signé (2013-2014)
GROUPE INTERMONDE	Ouest	Construction de village agricole	65	A l'étude (2014-2015)
SODEPOL-HUPHASA	Centre	Production d'huile de palme	50	Convention avec MARNDR (2014-2015)
PERSEVERENCE DISTILLERIE	Haut Plateau Central	Production et commercialisation de l'alcool et dérivé	42	Convention avec MARNDR (2014-2015)
GEO WIENER S.A	Grande-Anse	Développement d'une région caféière et cacaotière	32.8	Convention avec MARNDR (2013-2014)
SIENNA FOODS	Ouest	Production de papaye	23	Convention avec MARNDR
BIOTEK S.A	Plaine de Leoganne	Canne	22	A l'étude (2013-2014)
CHPA	Artibonite	Production de riz	20	Convention avec MARNDR (2012-2013)
MANA S.A	Nord	Production et transformation de céréales	20	Convention avec MARNDR (2014-2015)
PRODUITS DES ILES	Ouest	Développement de la filière Caféière	11	Convention avec MARNDR (2013-2014)
FERTILISANTS AGRODEV	Ouest	Mélange d'engrais	11	Convention avec MARNDR (2013-2014)
ANAPAT	Nord-Est	Production de figue banana organique	10	Convention avec le MARNDR
INAGROH	Nord-Est	Production de figue banana organique	10	Convention avec le MARNDR
REPLADA	Nord	Production et commercialisation de la figue banane organique	10	Convention avec le MARNDR
AGRI SUCCESS	Ouest (Léogane et Grand-Goave et Petit-Goave)	Production et commercialisation de la figue banane	10	Convention avec MARNDR (2013-2014)
AGROSERVICE	Artibonite	Mélange d'engrais	10	Convention avec MARNDR (2014-2015)
AGRITRANS	Trou du Nord et Nord-Est	Figue-banane	10	(2012-2013)
HAÏTI BROILERS	Ouest	Production avicole	10	Convention avec MARNDR (2013-2014)
SISALCO	Nord-Est	Plantation du Sisal	9	(2012-2013)

Le vétiver, la mangue francisque et le sisal

Principal produit agricole d'exportation, le *vétiver* est surtout cultivé pour l'huile essentielle parfumée (il est contenu dans 90% de tous les parfums occidentaux). Haïti est le plus grand producteur au monde, avec une production annuelle (en 2013) de soixante tonnes, qui représente autour de la moitié de la production mondiale. En 2011, ces exportations auraient rapporté 17,8 millions de dollars.

La culture du vétiver est une filière courte, résistante aux aléas climatiques, et concentrée dans la région des Cayes. Entre 30 et 60 000 familles le cultivent³⁸. Trois producteurs et exportateurs de vétiver se partagent le marché haïtien : Franger / Agro-business, Caribbean Flavors and Fragrances SA (CFF) et UNIKODE SA³⁹. Le CFF a acheté soixante hectares de terres et implanté une usine (où, actuellement, soixante-dix-sept personnes travaillent) dans la Plaine du cul-de-sac (vallée fertile à l'Ouest de Port-au-Prince) pour cultiver le vétiver. Le projet devrait être opérationnel en 2020⁴⁰.

Après le vétiver, la *mangue francisque* est le deuxième produit agricole exporté, pour une valeur moyenne annuelle de dix millions de dollars. En 2011, la Banque mondiale estimait le nombre d'agriculteurs haïtiens engagés dans cette culture entre 50 et 75 000. La production de cette variété, unique à Haïti, tourne autour de 300 000 tonnes ces dernières années, et plus de 99% de cette production est exportée vers les États-Unis ; elle représente 2% du marché de ce pays (concentré sur la côte Est)⁴¹. L'Association nationale des exportateurs de mangues (ANEM), dont Ralph Perry est le président, regroupe les sept exportateurs.

La *francisque* n'est pourtant qu'une des 150 variétés de mangues cultivées en Haïti. Mais la seule, du fait de sa filière exportatrice et de l'absence de moyens de stockage et de conditionnement, à offrir des revenus sûrs aux cultivateurs, qui tendent dès lors à se désintéresser des autres variétés. Selon ITECA, les producteurs n'assisteraient pas au dernier triage avant l'exportation ; ne pouvant dès lors pas contrôler la quantité et les conditions des mangues rejetées (non conformes aux conditions pour le marché nord-américain) et vendues sur le marché local ou aux exportateurs avec une remise⁴².

« Jusque vers les années soixante, la plantation Dauphin dans le Nord-Est était la plus grande plantation de sisal au monde avec, en 1952, une production de 35000 tonnes de fibre et qui représentait 25% des exportations d'Haïti. La faillite de l'exploitation du sisal est due en grande partie aux nouveaux produits en fibres synthétiques, mais aussi à la baisse des cours et la diminution de la demande. (...) La HADCO (plantation Dauphin) avait absorbé toute l'exploitation du sisal dans la région de Fort Liberté. Ses plantations s'étendaient sur 8000 hectares et employaient 5000 ouvriers salariés auxquels s'ajoutait la masse des sarclers et coupeurs payés à la tâche »⁴³.

Aujourd'hui, s'opère un retour au sisal, avec la recherche d'un produit de substitution à la fibre synthétique, plus respectueux de l'environnement. Mais la culture du sisal, grande consommatrice d'eau, entraînant de fortes dégradations des sols, exigeant un travail de grande pénibilité, et entièrement dépendante de l'exportation, n'a pas laissé de bons souvenirs aux Haïtiennes et Haïtiens...

Les principaux producteurs de sisal sont aujourd'hui le Brésil, la Chine, la Tanzanie et le Kenya, qui, à eux quatre, concentrent près de 90% de la production mondiale. À part la Chine, à la fois producteur et consommateur important, l'essentiel de la production est destiné à l'exportation. Les États-Unis sont de très loin le plus grand importateur, suivi de la France, l'Allemagne et l'Arabie saoudite.

³⁸ Selon les diverses sources : outre le rapport mentionné de la Banque mondiale, Carbon Roots International (CRI), *Vetiver briquette. Feasibility report*, septembre 2015, et ETC group Haïti, *Essential Oils & Synthetic Biology: Potential Impacts on Haïti's Farming Communities. A case study*, octobre 2016.

³⁹ Banque mondiale, *Cadre Intégré renforcé (CIR). Étude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (ÉDIC)*, septembre 2013.

⁴⁰ Entretien avec Blanchard (CFF), 10 mai 2018.

⁴¹ National Mango Board, *Mango report*, 1^{er} juin 2018, http://www.mango.org/wp-content/uploads/PDF/Mango_Crop_Forecast.pdf; et *Three Year Trends For U.S. Mango Imports*, http://www.mango.org/wp-content/uploads/2018/03/3_Year_Trend_15_17_Eng.pdf.

⁴² Entretien avec Chavannes Jean-Baptiste (ITECA), 12 mai 2018.

⁴³ Rapport de mission exploratoire réalisé par le CNIGS [Centre National de l'Information Géo-spatiale] sur requête du ministère de l'Économie et des Finances, février 2008.



Culture de sisal (Sisalco / North coast development corporation)

4. Étude de cas : Grand Marnier, Sisalco et Agritrans

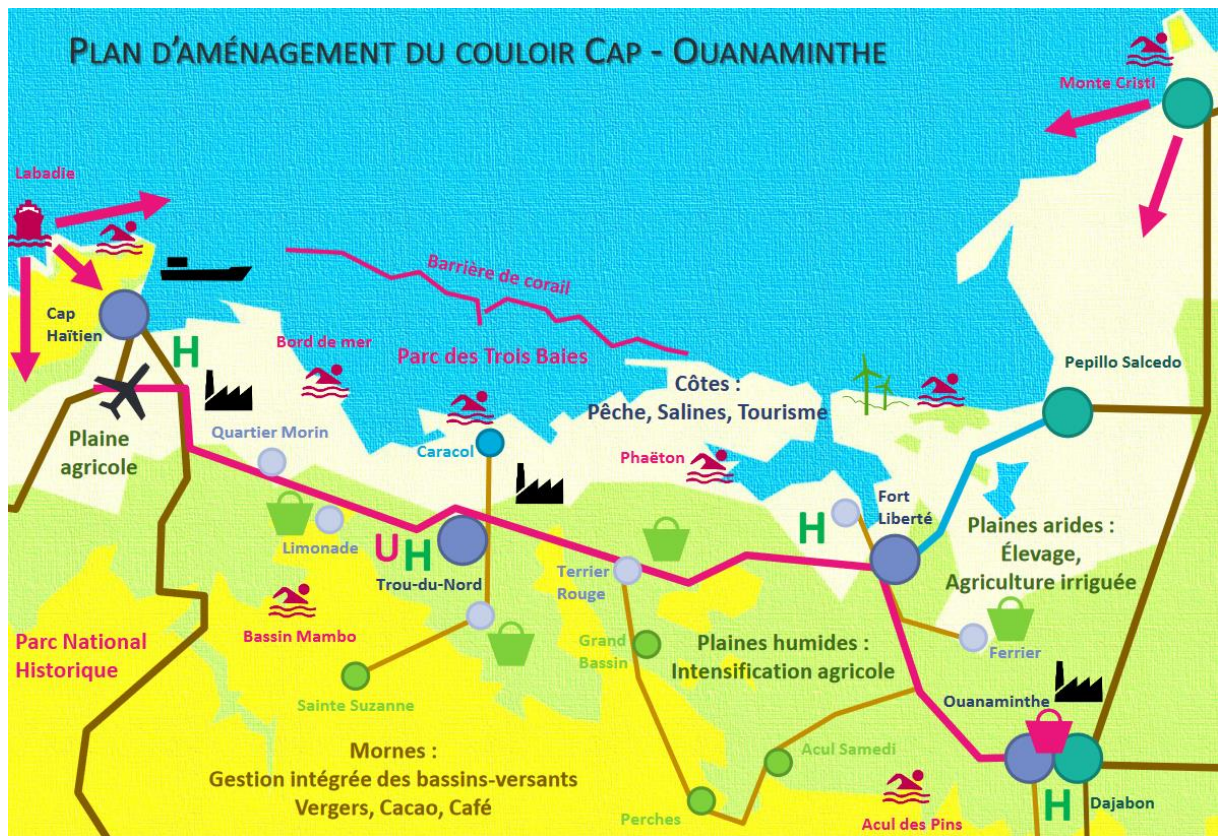


En raison du long cycle historique dans lequel il s'inscrit, de son aménagement en zone prioritaire d'investissements, ainsi que des projets de type agrobusiness qu'il abrite, le couloir Cap-Ouanaminthe offre un cas d'étude particulièrement intéressant⁴⁴. Sur un espace géographique réduit, à la charnière des départements du Nord et du Nord-Est, se situent en effet, outre le Parc industriel de Caracol (PIC), trois cas emblématiques d'agrobusiness : Grand Marnier, Sisalco et Agritrans.

Cette zone sèche est considérée depuis une quinzaine d'années comme un pôle de croissance. Elle a capté des financements importants, plus d'un demi-milliard de dollars, notamment de la BID et d'USAID, orientés vers des grands projets, tels que la route nationale 6, l'aéroport du Cap, l'Université Henri Christophe, à Limonade, le PIC et son usine de production électrique, le Parc national de Trois Baies et Lagon aux Bœufs, les parcs de logements collectifs.

L'étude d'impact réalisée en 2016 pour Sisalco offre une image assez précise de la population du Nord-Est : majoritairement pauvre et rurale (57% ; nettement plus que la moyenne nationale), avec une force pression migratoire des jeunes vers les villes ou vers la République dominicaine.

⁴⁴ Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), *Plan d'aménagement du Nord / Nord-Est. Couloir Cap – Ouanaminthe*, décembre 2012.



Créé, en août 2013, le projet Nourribio, porté par l'entreprise haïtienne **Agritrans**, dont le président, Jovenel Moïse, était auparavant le PDG, constitue la première zone franche agricole du pays. Elle s'étend sur un territoire de 1 000 hectares – l'État a mis ses terres à sa disposition, provoquant l'expulsion des familles paysannes qui y travaillaient –, et est dotée d'un budget de vingt-sept millions de dollars (près de vingt-quatre millions d'euros). Consacré à la production intensive de bananes, biologiques, dont 70% au moins sont destinées à l'exportation, Agritrans semble consacrer un triple échec. En termes d'emplois – l'entreprise promettait d'employer 3000 travailleurs alors qu'il n'offre qu'un travail ponctuel et partiel (en rotation) à 300 personnes, au salaire minimum –, environnemental – le caractère biologique ne change rien à l'absurdité d'une monoculture exportatrice, gourmande en eau sur des terres semi-arides – et économiques – Agritrans ne semble survivre que grâce au financement public.

Acquise fin 2010 auprès de l'État haïtien, alors que ces terres avaient précédemment été accordées, après des années de lutte, à l'Association de producteurs de lait de Limonade (Apwolim - Asosyasyon Pwodiktè Lèt Limonad), la plantation de 133 hectares de **Grand Marnier** jouxte Agritrans. Victime de la « maladie du dragon jaune » (Huanglongbing-HLB)⁴⁵ qui affecte les agrumes du monde entier, la production d'écorces d'oranges amères vient de cesser. Et le terrain a été remis à l'État en septembre de cette année. Tous les ouvriers agricoles (autour de 300), dont plus d'un tiers de femmes, qui y travaillaient ont été licenciés.

Sous la pression des ouvriers agricoles, dont plusieurs sont membres du syndicat *Batay Ouvriye*, afin aussi de gagner la paix sociale, Grand Marnier a salarié entre 150 et 300 personnes, à un taux de 675 gourdes par jour ; soit deux fois le salaire minimum⁴⁶. Ce salaire plus élevé est le fruit d'une institution des négociations sociales, où, chaque année, étaient discutées les conditions de travail avec *Batay*

⁴⁵ Patrick Saint-Pré, « S.O.S : Haïti sur le point de perdre ses agrumes dans l'indifférence totale », *Le Nouvelliste*, 25 juin 2018, <http://lenouvelliste.com/article/189194/sos-haiti-sur-le-point-de-perdre-ses-agrumes-dans-lindifference-totale>. AFP, « Pourtour méditerranéen : la maladie du dragon jaune menace les agrumes de disparition », RTBF, 23 avril 2018, https://www.rtb.be/info/societe/detail_pourtour-mediterranee-la-maladie-du-dragon-jaune-menace-les-agrumes-de-disparition?id=9900032.

⁴⁶ Ce qui d'ailleurs lui a été reproché par plusieurs grands propriétaires locaux.

ouvriye, et de la nécessité pour le groupe de préserver sur la scène internationale son image de marque.

Le « cas » Grand Marnier est un révélateur de tout un fonctionnement. D'abord, le rôle de l'État. Celui-ci a octroyé des terres, qu'il avait déjà attribuées à des familles paysannes ; au mépris donc de ce qui avait été accordé et sans aucune consultation ni contrepartie. Par ailleurs, rien n'a été exigé en retour de Grand Marnier ; que ce soit en termes de respect environnemental, d'emploi (de la main-d'œuvre locale), de financement (notamment de projets régionaux), de formation...

L'État haïtien a brillé par son absence. D'ailleurs, au cours de ces huit ans, jamais il ne s'est manifesté. Aucun plan alternatif pour ces terres ni pour les ouvriers agricoles qui y travaillaient, aucun échange avec les services du MARNDR ou avec l'Université de Limonade, pourtant à quelques centaines de mètres de là, aucune tentative enfin d'inscrire cette exploitation dans le tissu social, culturel, économique de la région... La plantation Grand Marnier apparaît comme une enclave. Et maintenant comme une (autre) occasion manquée.

En 2012, **Sisalco**, qui s'adonnait depuis trois ans à la réactivation de la filière du sisal, aux Côtes-de-Fer, dans le département du Sud-Est, s'installe dans le PIC, afin de bénéficier de l'accès à l'électricité et de la proximité de la zone où elle entend relancer la culture du sisal⁴⁷. Sisalco exporte environ 3000 tonnes annuellement, et a pour ambition de produire 10 000 tonnes par an dans le Nord-Est, et, plus précisément, dans l'ex-plantation Dauphin, devenue entretemps une propriété appartenant au domaine privé de l'État, et gérée par la Coopérative des petits planteurs du Nord Est (CPPNE).

D'ici 2020-2021, Sisalco prévoit de planter 4.000 ha en deux étapes : une première, avec la plantation d'une pépinière expérimentale de 1.000 ha par la North Coast Development Corporation, avec qui elle est en partenariat ; la seconde, avec la culture d'environ 3000 hectares par les petits paysans de la région sur leurs propres terres. Mais Pierre-Yves Gardère, le PDG de Sisalco, évoque, sur le long terme, une culture sur 10.000 ha, prioritairement dans le Nord-Est. Les activités de la Sisalco s'étendraient sur vingt-cinq ans.

A l'heure actuelle, au sein du PIC, Sisalco fonctionne à 10% de sa capacité et emploie trente-huit travailleurs à temps plein. A pleine capacité, l'usine emploierait 100 ouvriers et cinquante employés pour l'artisanat. Quant aux plantations proprement dites, Pierre-Yves Gardère parle de trois à cinq mille emplois directs et des milliers d'emplois indirects... Et des planteurs de sisal intercalaires qui pourraient doubler leurs revenus en trois ans.

Cela ne désarme pas la défiance des paysannes et des paysans. S'ils se montrent intéressés, c'est faute d'alternative et au vu de l'abandon dans lequel ils se trouvent ; eux auraient préféré du crédit ou des projets d'accès à l'eau. Par ailleurs, trois problèmes demeurent. Il est nécessaire d'apporter un investissement initial de deux-trois ans, avant la première récolte du sisal. Le croisement des cultures vivrières et de sisal, afin de ne pas reproduire les erreurs du passé – la culture isolée de sisal épuise les sols et accapare l'eau –, demeure un pari, qui nécessite un accompagnement technique. Enfin, l'incertitude liée au prix de vente et à la garantie d'achat n'est guère faite pour rassurer les agriculteurs. Surtout qu'ils n'exerceront aucun contrôle, étant sous la dépendance complète de l'unique acheteur : Sisalco.

Les risques sont bien identifiés, mais les réponses, elles, restent vagues. L'État est censé assurer le suivi, la formation, le contrôle, appliquer d'éventuelles sanctions envers Sisalco s'il ne remplit pas son contrat... Tout cela alors qu'à l'heure actuelle, il ne remplit déjà pas son rôle. Comme nous le disait une paysanne de Phaëton : « *De l'État, il n'y a pas d'aide et pas d'intérêt* »⁴⁸.

5. Remarques générales

Ressort avec force de ces études de cas la *surdétermination d'un modèle tourné vers l'exportation et enclavé sur le territoire national*. En l'absence de politiques publiques, d'alternatives économiques et de

⁴⁷ L'information contenue dans cette partie provient principalement d'entretiens avec la CPPNE, la BID et Sisalco (mai 2018), ainsi que des études d'impact social et environnemental du projet, du rapport d'expertise du CIRAD et du Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) de SISALCO ; quatre documents élaborés dans la seconde moitié de l'année 2016.

⁴⁸ Adina Étienne, travaillant sur le champ de François Belle-Enfant (entretien du 15 mai 2018).

prise en compte des revendications paysannes, les petits producteurs se voient contraints de participer à ces filières, sur lesquelles ils n'exercent peu ou pas de contrôle ; que ce soit sur le choix initial du produit, sur la terre, sur le prix ou sur la destination finale. Ces filières sont entièrement déterminées par le prix du marché international et l'intérêt des investisseurs ; d'où la dépendance envers ceux-ci et l'insécurité alimentaire croissante⁴⁹.

Autre aspect mis en évidence à partir de ces quelques exemples : la *partialité de l'État*. Le plus souvent absent, uniquement intéressé à capter le maximum de dividendes à court terme, ou faisant d'AgriTrans un (mauvais) spectacle pour vendre sa politique. Mais sans stratégie, sans accompagnement (technique, juridique, financier)⁵⁰ ni contrôle. L'État ne manifeste sa présence qu'en amont, en tentant de créer un environnement favorable aux affaires, et ce y compris en s'accaparant des terres, comme c'est le cas pour AgriTrans et Grand Marnier, et en aval, au moment de toucher ses bénéfices.

Ce manque ou désintérêt de l'État se manifeste également par *l'absence de centres de recherches et de formation*. Alors que, dans les années 1980, il y en avait encore une cinquantaine, il n'en existe plus aucun aujourd'hui⁵¹. En conséquence, pas d'innovation technique ni d'appui ni de moyens de préserver les cultures contre les maladies, de chercher des alternatives... C'est particulièrement absurde évidemment pour le vétiver et la mangue francisque dont Haïti est respectivement le premier ou seul producteur au monde. Mais c'est le cas aussi du café, affecté par les effets du scolyte et de la rouille, au point ces dernières années que Haïti importe du café⁵².

A travers ces exemples, se dessine également la *complexité du champ social rural*. Celui-ci est à la fois relativement homogène et traversé de nombreuses tensions et divisions : entre les hommes et les femmes⁵³ – l'étude d'impact concernant Sisalco relevait d'ailleurs que seuls 16% des questionnaires (trop longs) avaient été remplis par des femmes –, entre sans-terre et petits propriétaires, entre paysans et ouvriers agricoles, entre agriculteurs et commerçants, etc. Or, les projets de type agrobusiness, par la pression qu'ils exercent sur la terre, l'eau et la main-d'œuvre locale, aggravent en général les dissensions et inégalités du monde rural.

Les paysans sont engagés dans ces projets, le plus souvent sous la forme contractuelle (*contract farming*) et par le biais de *coopératives* ; coopératives créées de toutes pièces par l'employeur, détournées par celui-ci ou subissant une très forte pression afin de devenir fonctionnelles à la filière. De la sorte, les paysannes et paysans se muent en ouvriers agricoles, attachés à une production unique, déstructurant la pratique traditionnelle de la culture par association. La relation et les conditions de travail (du contrat) dépendent du rapport de forces entre les acteurs ; rapport globalement défavorable aux agriculteurs en Haïti.

Enfin, à partir des visites de terrain, nous faisons l'hypothèse d'une *double forme de sous-traitance* des investisseurs étrangers. Il semble, en effet, qu'à l'heure actuelle, l'essentiel des investisseurs soient Haïtiens ou une combinaison de Haïtiens et d'étrangers, et que la forme prise pour le développement des filières soit celle du *contract farming*. Cette structuration, avec les agents économiques internationaux préférant se tenir en aval de la chaîne d'approvisionnement, peut s'expliquer par les difficultés d'accès à la terre et l'instabilité du contexte économique et politique haïtien.

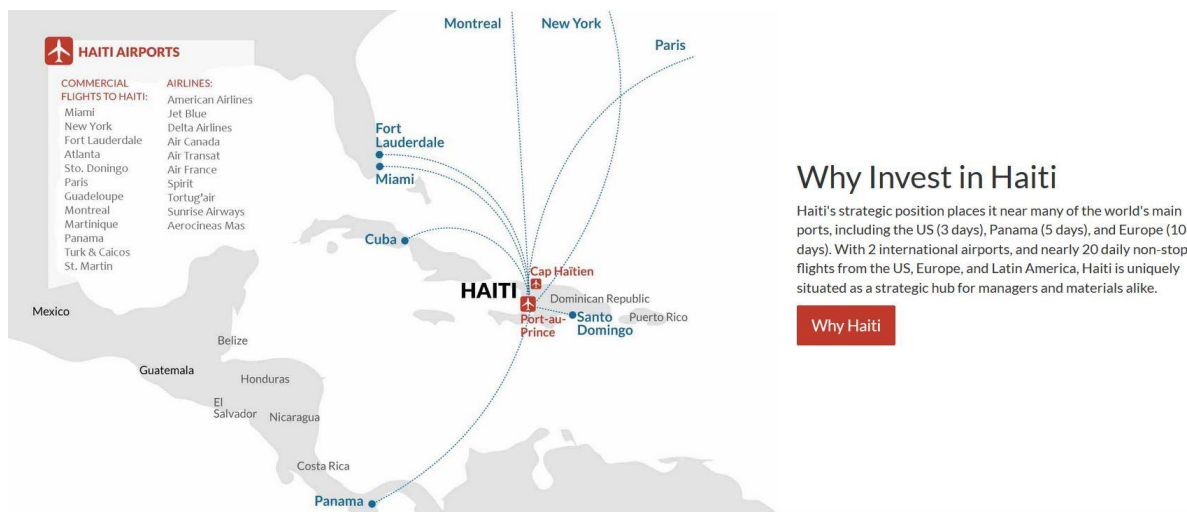
⁴⁹ La production vise les devises issues du marché extérieur, pas la consommation locale. L'idée que l'augmentation des revenus qui en découlerait permettrait l'achat d'aliments est venue butée historiquement sur les structures d'un marché haïtien, particulièrement concentré, inégalitaire et dépendant des importations.

⁵⁰ Il y a un décalage entre nombre de fonctionnaires publics, professionnels, volontaires et courageux, d'un côté, et une classe politique *compradore*, de l'autre.

⁵¹ MARNDR, Programme Triennal de Relance Agricole 2013-2016, mars 2013 ; Oficina de Evaluación y Supervisión (OVE), BID, Anexo V. Nota sectorial : Agricultura evaluación del programa país : Haïti 2011-2015, juin 2016, <http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getDocument.aspx?DOCNUM=40273629>.

⁵² Cependant, depuis peu, les deux principales facultés d'agronomie du pays (de l'Université d'Etat et de l'Université Quisqueya) « ont commencé à enseigner des cours en agribusiness ». Le risque étant que, dans le contexte actuel, cette recherche soit orientée et téléguidée en fonction du seul intérêt des investisseurs, et non des paysannes et paysans. CIRAD, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement, Convention CO0075-15 BID/IDB, 29 juin 2016.

⁵³ L'accès des femmes à la terre et aux ressources, aux revenus, aux services et aux crédits, en milieu rural, est marqué par les inégalités, alors même que certaines filières de l'agrobusiness emploient une part importante de main-d'œuvre féminine. D'ailleurs, la principale limite de cette étude est de ne pas développer une analyse en termes de genre. Le manque d'outils et d'analyse de l'agrobusiness en Haïti sous cet angle tient, selon les responsables du mouvement de femmes, Solidarite Fanm Ayisyen (SOFA), avec lesquelles nous nous sommes entretenus à ce sujet, à la dynamique relativement nouvelle de l'agrobusiness dans le pays. Entretien, 9 mai 2018. Notons cependant que le projet de Renforcement des services publics agricoles (RESEFAG) constitue le premier projet qui tienne compte des conventions signées par l'État sur la question du genre, et qu'il doit servir de référence pour l'ensemble des politiques publiques.



Why Invest in Haiti

Haiti's strategic position places it near many of the world's main ports, including the US (3 days), Panama (5 days), and Europe (10 days). With 2 international airports, and nearly 20 daily non-stop flights from the US, Europe, and Latin America, Haiti is uniquely situated as a strategic hub for managers and materials alike.

Why Haiti

« Pourquoi investir en Haïti », CFI

En guise de conclusion

« Quand tu n'as pas d'orgueil, tu manges n'importe quoi »
 Jacques Antoine (CPPNE), 16 mai 2018

L'agro-business est la pointe agricole d'un modèle de développement extractiviste⁵⁴. Celui-ci est basé sur des enclaves, dotées d'importants capitaux, et tournées vers l'extérieur, au mépris des potentialités locales de production, en général, et de l'agriculture familiale, en particulier. Il se manifeste aussi bien dans les projets touristiques (plus particulièrement celui de l'Île-à-Vache) et miniers, que dans les usines d'assemblage, comme le Parc industriel de Caracol (PIC), et dans Agritrans.

Il est, en Haïti, plus « simple » – plus simple et plus facile – d'importer et d'exporter que d'assurer la production locale. Les chaînes d'approvisionnement locales sont longues, avec des coûts de transport et de manutention élevés, et sans centrales d'achat⁵⁵, poussant un peu plus sûrement les entreprises agroalimentaires à s'approvisionner sur les marchés internationaux. La transformation des produits agricoles, qui constitue un enjeu central, est quasi inexistante. Découragée de toute façon par la structure du marché et la priorité aux importations.

L'environnement politico-économique mis en place par l'État haïtien, de concert ou sous la pression des instances internationales, est basé sur la double hypothèse (fausse) de la faillite de la paysannerie haïtienne et de sa pratique traditionnelle du « jardin créole ». En réalité, cette faillite est la conséquence plutôt que la cause de ces politiques - et elle peut être dépassée. A condition de cesser de tourner le dos aux paysans et paysannes et d'aller à contre-courant, en investissant dans l'agriculture familiale et le marché local.

Mais cela suppose de prendre le contre-pied des politiques de ces trente dernières années, en misant sur le développement des filières locales (en termes de production, transformation, stockage et commercialisation), et en mettant la priorité sur la sécurité et souveraineté alimentaires. Des pistes alternatives concrètes, nécessairement liées à un changement (ou re-changement) des habitudes

⁵⁴ Extractivisme entendu comme exploitation intensive de ressources naturelles pas ou peu transformées, destinées principalement à l'exportation, selon la définition d'Eduardo Gudynas, *Extractivismos. Ecología, economía y política de un modo de entender el desarrollo y la Naturaleza*, Claes/Cedib, Cochabamba, 2015.
⁵⁵ « ... la longueur et la complexité des chaînes d'approvisionnement découragent les agro-industriels, quand bien même une production nationale existerait ». ACF, MPP, *Ibidem* ; CIRAD, *Ibidem*.

alimentaires⁵⁶, ont été avancées. Le potentiel du manioc, du sorgho et du moringa (et, surtout, de leurs produits dérivés) a été souligné. Dans son étude de 2016, le CIRAD a identifié, pour sa part, une série de filières porteuses (poulet et œufs, patate douce, pomme de terre, igname, haricot, pois congo, poisson d'eau douce).

La fixation sur le marché local revient-il à condamner toute exportation ? Non. Plutôt à subordonner celle-ci aux priorités alimentaires et sociales du peuple haïtien. Le CIRAD appelle ainsi à « *développer des filières pour lesquelles il existe à la fois un marché local et un marché à l'export (exemple : avocat)* »⁵⁷. De son côté, Ricot Jean-Pierre de la PAPDA affirme : « *plutôt que de viser le marché et la croissance, en espérant que, par ricochets, cela va bénéficier à la population, il faut d'abord et avant tout adresser les défis nationaux – l'environnement, la souveraineté alimentaire, le développement de l'économie locale, etc. – et donner la priorité à la production locale. L'exportation doit en conséquence être articulée à la redynamisation des secteurs de production et des marchés nationaux, et viser en priorité le marché régional* »⁵⁸.

Le CIRAD a même proposé un plan d'action : « *une augmentation de 30% de la production nationale combinée au développement d'un marché pour absorber cette hausse de production (substitution des importations) représenterait plus de 500 millions de dollars. Un scénario beaucoup plus ambitieux, à la rwandaise ou à l'éthiopienne permettrait d'envisager un doublement de la production nationale (substitution quasiment complète des importations agricole et agro-alimentaire)* »⁵⁹.

Mais ce plan, de même que les diverses pistes alternatives proposées, en dernière instance, en appellent à rien de moins qu'à une révolution. C'est le modèle agricole, économique et politique qui doit être changé. Et, avec lui, tout le spectre du système alimentaire, de la production à la consommation, en passant par la transformation, la commercialisation, l'information et l'éducation. Parmi les mesures immédiates à prendre, nombre d'acteurs sociaux haïtiens s'accordent sur un relèvement des taxes aux importations alimentaires ; des règles phytosanitaires exigeantes et cohérentes ; un soutien préférentiel à la production locale ; et la constitution de circuits courts. Et, à terme, une réforme agraire intégrale.

Cela suppose de remettre au premier plan les paysannes et paysans haïtiens. Et de revoir toute l'organisation des filières, « *mais à partir des intérêts stratégiques et du positionnement des producteurs* »⁶⁰. S'il est irréaliste d'envisager l'élimination des multiples intermédiaires à chaque point de la chaîne d'approvisionnement, l'important et l'urgent est de redonner un pouvoir de contrôle aux paysans et à leurs organisations, et de construire ou de renforcer les liens ; non seulement entre eux, mais aussi avec les marchands, les consommateurs locaux et les centres de recherche.

De manière plus globale, cette *contre-alliance* – opposée à l'alliance de la classe possédante haïtienne avec l'État et les acteurs néolibéraux internationaux –, pour renforcer les mouvements sociaux, pourrait prendre la double voie de l'agroécologie et de l'économie sociale et solidaire. Cette dernière est inscrite, fût-ce imparfaitement, dans la pratique des nombreuses coopératives paysannes qui caractérisent le milieu rural haïtien. Elle porte en elle le potentiel d'une résistance au modèle économique, et même d'une alternative à celui-ci.

L'agroécologie, quant à elle, est particulièrement adaptée à Haïti, du fait qu'elle ne nécessite que peu d'équipements, d'intrants agricoles, de capitaux et de superficie. Elle constitue tout à la fois le contrepied de l'agrobusiness, une réalité déjà partiellement à l'œuvre dans le pays, un levier et un objectif de changements pour Haïti⁶¹. Surtout, « *elle propose un véritable projet de transformation sociale qui rend justice aux paysanneries du Sud en tant que premiers fournisseurs d'alimentation dans le monde* »⁶².

La jonction de l'économie sociale et solidaire et de l'agroécologie, permettrait « *d'articuler les sphères alternatives de production, de circulation et de consommation, afin de construire des marchés sociaux*

⁵⁶ Entretiens avec Gaël Pressoir et Michel Chancy, 12 mai 2018. Les Haïtiens et Haïtiennes mangeaient auparavant du riz une fois par semaine ; aujourd'hui, une fois par jour. Or, ce riz est en très grande partie importé des États-Unis.

⁵⁷ CIRAD, *Ibidem*.

⁵⁸ Entretien, 18 mai 2018.

⁵⁹ CIRAD, *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement*, Convention CO0075-15 BID/IDB, 29 juin 2016.

⁶⁰ Entretien avec Chenet Jean-Baptiste (ITECA), 12 mai 2018.

⁶¹ FAO, *The 10 elements of agroecology. Guiding the transition to sustainable food and agricultural systems*, <http://www.fao.org/3/I9037EN/I9037en.pdf>.

⁶² Laurent Delcourt, « Agroécologie : enjeux et défis », dans *Alternatives Sud, Agroécologie - Enjeux et perspectives*, Vol. XXI - 2014, n°3.

et écologiquement adéquats »⁶³, ainsi que des nouvelles relations sociales de production et d'échanges, et de propriété. Manière aussi d'accroître la force des mouvements sociaux, en redonnant les moyens de contrôle aux producteurs. Et de dessiner un espace de résistance d'où puisse se dégager une alternative à l'agrobusiness.

Table des matières

1. L'agrobusiness
 2. Haïti et l'agrobusiness
 3. Politiques publiques
 4. Études de cas : Grand Marnier, Sisalco et Agritrans
 5. Remarques générales
- En guise de conclusion

Tableaux et cadres :

Financement externe du secteur agricole en Haïti (2010-2015, en dollars) – page 7

Canaux institutionnels pour la promotion de l'agrobusiness – page 8

Liste des entreprises, dont le budget est égal ou supérieur à neuf millions de dollars (UPISA, CFI, MARNDR, mai 2018) – page 9

Le vétiver, la mangue francisque et le sisal – pages 10

Cette étude est publiée sur www.cetri.be

Frédéric Thomas est chargé d'étude au Cetri



Centre tricontinental - CETRI
av. Sainte Gertrude 5 à 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél: +32 (0)10/48.95.60 - Fax: +32 (0)10/48.95.69
ceetri@ceetri.be - www.ceetri.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
service de l'éducation permanente et de la Province
du Brabant wallon



⁶³ Victor Toledo, « Agro-écologie et économie solidaire » dans Jean-Louis Laville, Elisabetta Bucolo, Geoffrey Pleyers, José Luis Corragio, *Mouvements sociaux et économie solidaire*, Paris, Élidia, 2017.

